

FRAIS D'INSCRIPTION

Vous trouvez ci-dessous les frais reliés au choix de cours choisi au préalable. Ces montants défrayent le matériel didactique périssable, la carte étudiante, l'agenda et certaines activités parascolaires. **Des frais peuvent s'ajouter pour l'achat de cahiers d'exercices.**

Tous les frais doivent être acquittés en totalité lors de l'inscription, **en argent ou par carte de débit.**

1^{er} cycle	1^{re} année
	Voies artistiques :entre 155 \$ et 186 \$ Voies scientifiques :entre 156 \$ et 171 \$ Voies sportives :199 \$ Voie mesures d'aide et sports :124 \$
2^e cycle	2^e année
	Voies artistiques :entre 174 \$ et 189 \$ Voies scientifiques :207 \$ Voie sportive :243 \$ Voie consolidation :entre 128 \$ et 131 \$
3^e cycle	3^e année
	Voies artistiques :entre 149 \$ et 186 \$ Voies scientifiques :174 \$ Voies sportives :252 \$
	4^e année
	Voies artistiques :entre 142 \$ et 169 \$ Voie scientifique :146 \$ Voies sportives.....334 \$
4^e cycle	5^e année
	Voies artistiques :entre 113 \$ et 169 \$ Voie scientifique enrichie ::111 \$ Voies sportives.....316 \$
Adaptation scolaire	
Voie de l'engagement 1 à 4 179 \$ FMS : 135 \$ FPT 1, 2 ou 3..... 185 \$ PRÉ-DEP (15-16 ans).....191 \$ TLC et TSAL.....179 \$	

CHANGEMENT D'ADRESSE

Afin d'actualiser le dossier de l'élève, vous devez **obligatoirement** présenter une preuve de résidence (*facture* d'Hydro-Québec, Bell, Vidéotron, Gazifère, *bail* ou acte de propriété). Le permis de conduire **n'est pas accepté.**

MOTIVATION D'ABSENCE ET DE RETARD

Le parent doit motiver l'absence ou le retard de leur enfant **le jour même** au secrétariat de l'unité en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

POUR NOUS JOINDRE (secrétariat d'unité)	
Élève du 1^{er} cycle : - 1 ^{re} et 2 ^e année - Voie mesures d'aide - Voie de consolidation	1^{er} cycle (819) 771-7131 Appuyez sur le 1 (poste 846 710)
Élève de l'adaptation : Voie de l'engagement 1-2-3-4 - FMS - FPT 1-2-3 - PRÉ-DEP -TLC, TSAL	Adaptation (819) 771-7131 Appuyez sur le 2 (poste 846 720)
Élève du 2^e cycle : - 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire	2^e cycle (819) 771-7131 Appuyez sur le 3 (poste 846 730)

CAFÉTÉRIA

La cafétéria offre ses services tous les jours d'école entre 7 h 30 et 8 h 30, aux pauses, ainsi qu'à l'heure du dîner. Le traiteur de la cafétéria, Monsieur Gendron, offre la possibilité d'acheter des cartes-repas (47\$ pour 10 repas). Joindre ce service au poste 846 401.

CASIERS

Lors de l'inscription, un casier est attribué à l'élève. Le seul cadenas accepté est celui fourni par l'école et doit être remis à la fin de l'année scolaire au secrétariat de leur unité. Pour le remplacement d'un cadenas suite à une perte ou un bris, des frais de 7\$ seront exigés. **En 4^e et 5^e secondaire**, les casiers peuvent être partagés (2 élèves par casier). Les élèves peuvent choisir leur partenaire à l'avance.

TABAGISME

La Loi anti-tabac interdit à **quiconque** de fumer sur le terrain de l'établissement et dans tous les locaux. Il est aussi interdit de vendre du tabac à des mineurs ou de leur en fournir à l'école. Des inspecteurs peuvent émettre des amendes.

Selon la résolution du conseil d'établissement CE0809-4-5 Annexes 3 (art.76)

CADRE VESTIMENTAIRE

Obligatoire à l'école secondaire Mont-Bleu



- Chandail à manches courtes avec le logo de l'école, (Couleur : bleu royal, blanc ou noir)
ou
- Polo à manches courtes ou longues avec le logo de l'école, (Couleur : bleu royal, blanc ou noir)
ou
- Polo modèle féminin (avec lycra) à manches courtes ou longues avec le logo de l'école, (Couleur : bleu royal, blanc ou noir)
ou
- Veste à manches longues sans capuche, avec le logo de l'école (Couleur : noire) Modèle féminin ou masculin.
- Aucun chandail, polo, ou veste ne sera disponible en cas d'oubli.
- ***Le pantalon, jeans, bermuda ou jupe est requis : couleur noir, bleu ou beige (sans trou ou motif apparent).**



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

**Vous devez vous procurer ces vêtements (haut seulement) auprès de
Maison Piacente, Village Place-Cartier, 425, boul. St-Joseph, Gatineau, 1-800-361-1240**

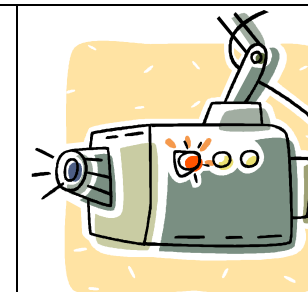
PREMIERS SOINS : POLITIQUE DE LA CSPO

Ce qui est important de savoir comme titulaire de l'autorité parentale :

1. Il y a toujours du personnel qualifié dans l'école pour assurer les premiers soins dans les cas de blessures mineures et majeures ou de malaises soudains.
2. Pour des raisons de sécurité, aucun médicament ne doit circuler dans l'école à l'exception des médicaments devant être administrés aux élèves ayant des problèmes d'anaphylaxie (épipen), de diabète, d'épilepsie, des TDA/H ou d'asthme (pompe).
3. Le C.S.S.S. assure un soutien auprès des écoles et voit à la formation du personnel pour l'administration de l'épipen ou à d'autres conditions spécifiques.
4. Tout élève transporté à l'hôpital est accompagné d'un membre du personnel de l'école advenant l'impossibilité de joindre un répondant. Les coûts de transport sont assumés par le parent.
5. Vous devez signaler à la direction de l'école toute allergie alimentaire sévère. L'élève doit se prévaloir obligatoirement d'un épipen.

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

**DANS LE BUT DE
MAXIMISER LA
SÉCURITÉ DES
ÉLÈVES ET DU
PERSONNEL**



L'école s'est dotée d'un système de caméras de surveillance.

HEURES D'OPÉRATION DE L'ÉCOLE

N.B. : Les heures normales d'opération de l'école sont entre 8h et 16h. Les casiers seront accessibles dès 8h.

VISITES À L'ÉCOLE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Tout visiteur doit se présenter à l'administration afin de s'identifier et signer le registre. Cette pratique est une mesure de sécurité pour votre enfant et le personnel.

SITE INTERNET

Au www.mont-bleu.cspo.qc.ca vous retrouvez tous ces renseignements et bien d'autres rubriques pour les parents.



SPORT ÉTUDIANT

2011-2012

BADMINTON

BASKETBALL

CROSS-COUNTRY

CHEERLEADERS

ATHLÉTISME

KIN-BALL

VOLLEYBALL

FOOTBALL

SOCCER

IMPRO



Pour qui : pour tous!
garçons et filles

Quand : après les
classes

Début des activités :
Semaine du 26 septembre 2011

Renseignements et
pré-inscription :
Ont lieu du 19 au 22
Septembre 2011 à
l'heure du dîner à
l'agora

Coût : Le soccer et le basket-ball, 200 \$ + dépôt de 50 \$ (uniforme); les cheerleaders, 230 \$ + 200 \$ (uniforme); le volleyball, 200 \$; le badminton, 175 \$, le football 350\$. Coûts minimes pour le Kin-ball, le cross-country, l'athlétisme; l'improvisation : s'informer auprès de l'animateur sportif.

Veuillez noter que l'élève pourra participer aux activités du sport étudiant seulement lorsqu'il a acquitté en totalité son état de compte et les frais reliés à l'activité. L'élève-athlète a un contrat d'engagement à compléter.

Pour plus de renseignements, communiquez avec l'animateur sportif
au (819) 771-7131 poste 846 870 (local 214).

École secondaire Mont-Bleu

389, boul. de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, QC, J8Z 1W6 - Tél. : (819) 771-7131 / Téléc. : (819) 771-2551 / www.mont-bleu.cspo.qc.ca



Cahier de la rentrée Août 2011

INSCRIPTIONS

L'école secondaire Mont-Bleu vous souhaite la bienvenue. Voici des informations pertinentes afin de faciliter l'entrée scolaire de votre enfant. Il est important de vous présenter à la date prévue, afin d'officialiser l'inscription de l'étudiant (e). Les inscriptions tardives seront traitées après le 1 septembre.

LIEU : Cafétéria de l'école.

DATE ET HEURE : voir ci-dessous.

MERCREDI 17 AOÛT		
Les élèves de la	Nom de famille débutant par	Heure d'inscription
1 ^{re} année du secondaire et voie de l'engagement 1, TLC et TSAL	A à K	8 h 30 à 9 h 30
	L à Z	10 h à 11 h
2 ^e année du secondaire et voie de l'engagement 2	A à K	12 h 45 à 13 h 45
	L à Z	14 h à 15 h
JEUDI 18 AOÛT		
Les élèves de la	Nom de famille débutant par	Heure d'inscription
5 ^e année du secondaire	A à K	8 h 30 à 10 h
	L à Z	10 h à 11 h
3 ^e année du secondaire et voie de l'engagement 3 et 4	A à K	12 h 45 à 13 h 45
	L à Z	14 h à 15 h
VENDREDI 19 AOÛT		
Les élèves de la	Nom de famille débutant par	Heure d'inscription
4 ^e année du secondaire, FMS, FPT 1-2-3 et PRÉ-DEP	A à K	8 h 30 à 9 h 30
	L à Z	10 h à 11 h
	L à Z	14 h à 15 h

Le parent ayant plus d'un enfant à inscrire, doit se présenter à la journée la plus tardive à l'horaire. Exemple : Un élève du 1^{er} secondaire et un autre en 5^e secondaire, la date de l'inscription est le vendredi 19 août.

FICHE SANTÉ

Tout élève se doit de remettre sa fiche santé remplie et signée par un parent ou un tuteur. Il est primordial d'indiquer au document un numéro en cas d'urgence ainsi que le numéro d'assurance maladie. (Voir document ci-joint à rapporter à l'inscription.)

DÉBUT DES COURS / RENTRÉE

1. Accueil spécial pour les élèves de la 1^{ère} année, voie de l'engagement 1, TLC et TSAL. L'accueil se fera mercredi le 31 août 2011 dès 8 h 35 à l'agora de l'école (journée complète). Le transport (aller-retour) est assumé par le parent.
2. Le début des cours pour l'ensemble des élèves aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2011 à 8 h 35. Les horaires seront distribués dès 8 h 15 à l'agora (les élèves de la 1^{ère} année, voie de l'engagement, TLC et TSAL demeurent à la maison le 1^{er} septembre).

TRANSPORT

Le transport scolaire (autobus jaunes) débute jeudi le 1^{er} septembre 2011 au matin. Les élèves qui ont droit au transport (STO) recevront leur carte le jour de la rentrée. À l'inscription, un billet est remis pour le transport du 1^{er} septembre au matin.

Les élèves peuvent bénéficier du transport de fin de semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire en défrayant un supplément de 66\$, uniquement en argent comptant, avant le 30 septembre 2011. Toutes inscriptions non-respectées aux dates prévues accuseront un délai au niveau du transport. Infos: STO : http://www.sto.ca/etudiants/12-16/routes_f.html

